HolsteinQuébec

CAHIER DE PROPOSITIONS DES RÉSOLUTIONS

Présenté à l'assemblée générale annuelle de Holstein Québec
Le 20 février 2025 en Abitibi-Témiscamingue Noranda Hôtel et Spa

Comité liaison avec les clubs : Louis St-Aubin, Julie Duchesne, Roberto Dufour, Alphonse Pittet et Marie-Christine Leclerc

---

RÉSOLUTION N^{O} 1 — UNIFORMITÉ DE LA CLASSIFICATION - Terminé

Présentée par le Club Holstein Dorchester

Considérant que les classificateurs(trices) ont deux points de discrétion (+ ou -2 points) sur le score de chacune des parties de la vache une fois les caractères individuels évalués;

Considérant que l'évaluation de chacun des caractères devrait être l'évaluation la plus objective de la conformation d'une vache.

Sur une proposition dûment faite, appuyée et résolue, il est demandé à Holstein Québec de faire les représentations nécessaires auprès de Holstein Canada, pour évaluer la possibilité de diminuer le point de discrétion à plus ou moins 1 et/ou d'apporter tout autre changement à la classification pour la rendre plus uniforme.

Acceptée unanimement à l'AGA de Holstein Québec

Holstein Canada
Avril 2025 / Rejetée à l'AGA de Holstein Canada

HolsteinQuébec

RÉSOLUTION N^{0} 2 — CLASSIFICATION DES PRIMIPARES - En cours

Présentée par les Clubs Holstein Dorchester et Lévis-Bellechasse

Considérant que de plus en plus de producteurs ne font pas classifier l'ensemble des vaches en 1re lactation;

Considérant qu'il est possible de demander une estimation du score de la vache sans nécessairement accepter de la faire classifier;

Considérant qu'il est possible de ne pas faire classifier les moins bonnes vaches et que plusieurs le font;

Considérant que le(la) classificateur(trice), peut passer un temps considérable à évaluer des vaches qui ne seront pas classifiées au final;

Considérant que la classification de l'ensemble des vaches en 1re lactation est essentielle pour assurer la justesse des épreuves de taureaux;

Considérant que le service de classification de Holstein Canada est déficitaire.

Sur une proposition dûment faite, appuyée et résolue, il est demandé à Holstein Québec de faire les représentations nécessaires auprès de Holstein Canada pour évaluer la possibilité d'obliger la classification de toutes les vaches en 1re lactation apte à être classifiées, et/ou d'offrir un coût de classification déterminé en fonction du nombre de vaches en 1re lactation apte à être classifiées.

Acceptée unanimement à l'AGA de Holstein Québec

Holstein Canada
Avril 2025 / Acceptée majoritairement à l'AGA de Holstein Canada
Cette résolution a été soumis au comité d'amélioration de la race pour recommandation au conseil d'administration.
Relance pour suivi par courriel le 29 septembre 2026

HolsteinQuébec

RÉSOLUTION N^{O} 3 — INDÉPENDANCE DE CLASSIFICATION – En cours

Présentée par le Club Holstein Lanaudière

Considérant que la réputation exceptionnelle de notre programme de classification, réputation qui dépasse largement nos frontières;

Considérant que cette bonne réputation est fortement reliée à l'expérience et à la formation des classificateurs qui évaluent nos animaux;

Considérant que l'indépendance de jugement de ces classificateurs est essentielle au maintien de la qualité de leur travail;

Considérant que les classificateurs sont en mesure d'évaluer si un animal est apte à être classifié et n'ont pas à subir l'influence d'un éleveur pour confirmer si un animal peut être classifié ou non;

Considérant que certains éleveurs demandent aux classificateurs de ne classifier que les animaux qui dépassent un certain pointage. Par exemple, 83 et 85 points pour les vaches de première lactation;

Considérant que cette pratique nuit à la réputation d'intégrité de notre système de classification, ainsi qu'à la fiabilité des données aux résultats de classification.

Sur une proposition dûment faite, appuyée et résolue, il est demandé à Holstein Québec de faire les représentations nécessaires auprès de Holstein Canada, afin de rapidement redonner toute l'indépendance nécessaire à une classification juste et équitable pour tous les animaux étant en condition jugée adéquate à se faire classifier.

Accepté unanimement à l'AGA de Holstein Québec

Holstein Canada
Avril 2025 / Acceptée majoritairement à l'AGA de Holstein Canada
Cette résolution a été soumis au comité d'amélioration de la race pour recommandation au conseil d'administration.
Relance pour suivi par courriel le 29 septembre 2026

RÉSOLUTION NO 4 — NOUVELLE OPTION AU SERVICE DE CLASSIFICATION - Terminé

Présentée par le Club Holstein Sherbrooke

Considérant que Holstein Canada est le seul et unique fournisseur des services de classifications au Canada;

Considérant que Holstein Canada subit des baisses importantes d'adhérant au service de classification depuis les dernières années;
Considérant que la classification est une source de revenus importante pour notre organisation;

Considérant que l'évaluation des animaux par un professionnel est un outil important dans la gestion, l'amélioration et la longévité d'un troupeau.

Sur une proposition dûment faite, appuyée et résolue, il est demandé à Holstein Québec de faire les représentations nécessaires auprès de Holstein Canada, afin d'offrir à ses membres une option supplémentaire d'analyse de la Holstein axée sur le pis, les pieds et membres et la croupe.

Rejetée à l'AGA de Holstein Québec

RÉSOLUTION N^{O} 5 — RÉTRIBUTION À CEUX QUI FOURNISSENT LES DONNÉES – En cours

Présentée par le Club Holstein Lévis-Bellechasse

Considérant que si les éleveurs ne contribuent pas aux services, aucune donnée ne sera recueillie et la valeur des évaluations génétiques en sera affectée;

Considérant que les éleveurs paient des services pour avoir accès à des données (classification, contrôle laitier);

Considérant que tous les producteurs bénéficient de ces données, peu importe leur niveau de contribution aux services génétiques;

Considérant que ce sont les centres d'insémination qui bénéficient réellement des données pour l'évaluation des taureaux.

Sur une proposition dûment faite, appuyée et résolue, il est demandé à Holstein Québec de faire les représentations nécessaires auprès de Lactanet, et les centres d'insémination afin de trouver une solution à l'iniquité qui désavantage les éleveurs qui contribuent aux services, et paient plus par le fait même et/ou d'assurer un retour aux éleveurs qui contribuent aux services.

Accepté unanimement à l'AGA de Holstein Québec

Lactanet
30 avril 2025 / acceptée unanimement à Lactanet
Des discussions internes à Lactanet, ainsi qu'avec des partenaires clés de l'industrie, ont été entamées dans le but de développer un programme de compensation pour les fermes laitières progressives qui fournissent les données nécessaires à la durabilité des évaluations génétiques actuelles et futures du Canada.
Relance pour suivi par courriel le 29 septembre 2026
Il s'agit d'un enjeu important pour le conseil d'administration de Lactanet. La façon d'y répondre n'a toutefois pas encore été déterminée et le travail se poursuit.

Centres d'insémination
Une lettre a été envoyée aux Ciaq, Blondin Sires, St-Genetics, Select Sires, Alta Genetics, Holdstar Genetics et ABS

- Réponse de ABS le 2 octobre 2026: ABS reconnaît le rôle essentiel des éleveurs qui fournissent les données nécessaires aux évaluations génétiques ainsi que les préoccupations liées aux coûts qu'ils assument. L'entreprise considère important de poursuivre les discussions entre partenaires pour assurer la participation à long terme aux programmes de collecte de données. Aucune mesure de rétribution ni échéance n'est précisée.

- Réponse de Blondin Sires le 7 octobre 2026 : Mme Linda Ness confirme la réception du document, mentionne que Simon Lalande souhaite obtenir l'avis de son partenaire sur les résolutions et demande une version anglaise du document. Celle-ci a été transmise par courriel le même jour. En attente de leur position.

RÉSOLUTION N^{O} 6 — COMPOSANTES ET VALEUR EN DOLLARS PAR JOUR DE VIE À LA DATE ANNIVERSAIRE – En cours

Présentée par le Club Holstein de Beauce

Considérant que les éleveurs sont constamment à la recherche de vaches toujours plus performantes et de façons de sélectionner les bons individus à reproduire;

Considérant que Holstein Québec et ses clubs sont toujours à la recherche des meilleures Reconnaissances pour honorer les productions de leurs vaches;

Considérant que Lactanet publie maintenant un rapport annuel avec les kg de composantes et les productions et $ par jour de vie à la date anniversaire des animaux.

Sur une proposition dûment faite, appuyée et résolue, il est demandé à Holstein Québec de faire les représentations nécessaires auprès de Lactanet, afin qu'il travaille en collaboration avec Holstein Canada pour qu'il devienne possible d'avoir les listes des meilleures vaches, soit en $ par jour de vie, selon la date anniversaire ou en kg de composantes par jour de vie, selon la date anniversaire par province et par club.

Acceptée unanimement à l'AGA de Holstein Québec

Holstein Canada
Avril 2025 / Acceptée à l'unanimité à l'AGA de Holstein Canada
Des discussions avec Lactanet ont été entamées. Le dossier est présentement dans les mains de Lactanet.

Lactanet
30 avril 2025 / acceptée unanimement à Lactanet
Des discussions avec Holstein Canada ont été entamées afin d'explorer la possibilité de partager ces informations et de collaborer à la reconnaissance des meilleurs animaux. Les listes des meilleures vaches par âge, province et race ont été complétées par Lactanet.
Relance pour suivi par courriel le 29 septembre 2026
Holstein Canada a reçu les données de Lactanet. Une rencontre avec les races aura lieu en octobre.

HolsteinQuébec

RÉSOLUTION N^{O} 7 — AFFICHAGE DE LA RAIDEUR SUR LES ÉPREUVES GÉNÉTIQUES DES TAUREAUX ET DES VACHES – En cours

Présentée par le Club Holstein Montréal-Vaudreuil-Soulanges et Montmagny-L'Islet-Kamouraska

Considérant que le problème de la raideur en est un qui est connu depuis de nombreuses années, notamment dans la race Holstein;

Considérant que ce problème a fait l'objet d'un premier travail de recherche, mais dont les données insuffisantes n'ont pas permis de présenter les résultats qui soient satisfaisants pour les éleveurs ;

Considérant que le manque de transparence et l'absence d'actions concrètes posées dans l'industrie pour empêcher la condition de se répandre, ont fait de la raideur un problème dont la prévalence n'est ni négligeable, ni sans conséquence économique pour les éleveurs;

Considérant que le peu de données disponibles, notamment la prévalence chez la progéniture d'un taureau, est relativement peu accessible, car présenté dans un format qui n'est pas aisé à comprendre pour la majorité des éleveurs.

Sur une proposition dûment faite, appuyée et résolue, il est demandé à Holstein Québec de faire les représentations nécessaires auprès de Holstein Canada, Lactanet et des divers partenaires impliqués afin de modifier l'affichage des épreuves génétiques en améliorant la transparence et l'accessibilité des informations concernant la raideur chez les taureaux et les vaches.

Acceptée unanimement à l'AGA de Holstein Québec

Holstein Canada
Avril 2025 / Acceptée à l'unanimité à l'AGA de Holstein Canada
La résolution a été transmise au conseil d'évaluation génétique et Lactanet qui vont regarder pour la mise en œuvre.

Lactanet
30 avril 2025 / acceptée unanimement à Lactanet
L'équipe Génétique examinera le calcul et l'affichage actuels des évaluations de taureaux pour la raideur, qui sont exprimés en tant qu'écarts de fréquence des filles et présentant un astérisque lorsqu'ils sont significatifs. Les résultats et les recommandations de cette analyse seront présentés pour examen au Conseil d'évaluation génétique en octobre 2025.
Relance pour suivi par courriel le 29 septembre 2026
• Lactanet a mis sur pied un comité interne afin d'établir un processus de collecte de données qui pourrait éventuellement permettre le développement d'évaluations génétiques pour ce caractère. Ils travaillent actuellement avec des troupeaux pilotes pour déterminer comment utiliser les outils déjà disponibles à la ferme pour recueillir ces données.
• L'information sur la raideur comme caractère déficient est déjà disponible dans la section Conformation de la page individuelle d'un animal. Des fenêtres d'information ont été ajoutées pour mieux expliquer les valeurs présentées. Puisqu'il ne s'agit pas d'évaluations génétiques, aucune autre action n'est prévue pour le moment.

Centres d'insémination
Une lettre a été envoyée aux Ciaq, Blondin Sires, St-Genetics, Select Sires, Alta Genetics, Holdstar Genetics et ABS
Relance pour suivi par courriel le 1er octobre 2026

- Réponse de ABS le 2 octobre 2026: ABS reconnaît les préoccupations concernant la disponibilité, la transparence et l'accessibilité de l'information sur la raideur. L'entreprise soutient les efforts visant à améliorer l'accès aux renseignements génétiques et se dit ouverte aux discussions entre partenaires. Aucune modification précise de l'affichage ni échéance n'est annoncée.
- Réponse de Blondin Sires: Mme Linda Ness confirme la réception du document, mentionne que Simon Lalande souhaite obtenir l'avis de son partenaire sur les résolutions et demande une version anglaise du document. Celle-ci a été transmise par courriel le même jour. En attente de leur position.

RÉSOLUTION N^{O} 8 — POURSUITE DES COLLECTES DE DONNÉES ET DE LA RECHERCHE SUR LA RAIDEUR – En cours

Présentée par le Club Holstein Montréal-Vaudreuil-Soulanges

Considérant que le problème de la raideur en est un qui est connu depuis de nombreuses années, notamment dans la race Holstein;

Considérant que ce problème a fait l'objet d'un premier travail de recherche, mais dont les données insuffisantes n'ont pas permis de présenter les résultats qui soient satisfaisants pour les éleveurs;

Considérant que le manque de transparence et l'absence d'actions concrètes posées dans l'industrie pour empêcher la condition de se répandre, ont fait de la raideur un problème dont la prévalence n'est ni négligeable, ni sans conséquence économique pour les éleveurs.

Sur une proposition dûment faite, appuyée et résolue, il est demandé à Holstein Québec de faire les représentations nécessaires auprès de Lactanet et de divers partenaires de l'industrie afin de poursuivre l'effort de collecte de données et la recherche portant sur la raideur, notamment (mais sans s'y limiter) en faisant appel à des intervenants formés pour passer sur les fermes et collecter des informations plus précises sur les animaux affectés, les spécificités du phénotype observées chez ces animaux, et par une étude supplémentaire liée aux généalogies, ainsi qu'une prise de données liée à la physiopathologie de la condition chez différents animaux affectés.

Acceptée unanimement à l'AGA de Holstein Québec

Holstein Canada
Avril 2025 / Acceptée à l'unanimité à l'AGA de Holstein Canada
La résolution a été transmise au conseil d'évaluation génétique et Lactanet qui vont regarder pour la mise en œuvre.
Relance pour suivi par courriel le 29 septembre 2026

Lactanet
30 avril 2025 / acceptée unanimement à Lactanet
Des discussions internes à Lactanet, ainsi qu'avec des partenaires clés de l'industrie, seront lancées pour évaluer et identifier la stratégie nationale de collecte de données la plus précise et la plus rentable pour la raideur, dans le but de développer des évaluations génomiques.

Relance pour suivi par courriel le 29 septembre 2026

Autres
Une lettre a été envoyée aux PLC, Santé Canada et le MAPAQ
Relance à faire, en cours

RÉSOLUTION N^{O} 9 — TRANSMISSION DES DONNÉES DE PRODUCTION - Terminé

Présentée par le Club Holstein de Rouville

Considérant l'évolution des robots de traite et l'avancement technologique;

Considérant que les discussions sont sur la table depuis plusieurs années et que rien ne semble progresser;

Considérant que les données issues des robots, des salles de traite et des trayeuses avec balances certifiées sont fiables.

Sur une proposition dûment faite, appuyée et résolue, il est demandé à Holstein Québec de faire les représentations nécessaires auprès de toutes les organisations concernées, dont les producteurs de lait du Québec et Lactanet afin que les producteurs utilisant un système de traite avec les balances certifiées, puissent fournir directement leurs données de production à Holstein Canada, et par le fait même, à Holstein Québec.

Rejetée à l'AGA de Holstein Québec

RÉSOLUTION N^{O} 10 — MODIFICATION DU CALCUL DES POINTS DE LA RECONNAISSANCE MAÎTRE-ÉLEVEUR – En cours

Présentée par le Club Holstein des Bois-Francs

Considérant que notre race Holstein est en constante évolution;

Considérant que sur une période de 20 ans, nous avons obtenu plus du double de vaches TB 1er veau. 2004 = 4437 vaches vs 2024 = 9371 vaches;

Considérant que sur la même période nous pouvons voir la même évolution sur les 2^{e} veaux et plus. 2004 = 23 482 vaches vs 2024 = 47 163 vaches.

Sur une proposition dûment faite, appuyée et résolue, il est demandé à Holstein Québec de faire les représentations nécessaires auprès de Holstein Canada, afin de revoir le système de pointage de la reconnaissance maître-éleveur, afin de tenir compte de l'évolution de la conformation dans le calcul des points, au même titre que le travail qui a été fait du côté de la production.

Acceptée majoritairement à l'AGA de Holstein Québec

Holstein Canada
Avril 2025 / Acceptée majoritairement à l'AGA de Holstein Canada
Relance pour suivi par courriel le 29 septembre 2026

HolsteinQuébec

HolsteinQuébec

RÉSOLUTION N^{0} 11 — MODIFICATION À LA CLASSE PROGÉNITURE DE MÈRE – En cours

Présentée par le Club Holstein Lévis-Bellechasse

Considérant que la classe de progéniture de mère met en lumière l'élevage de famille de vaches;

Considérant que le taux de participation aux expositions locales est de plus en plus faible.

Sur une proposition dûment faite, appuyée et résolue, il est demandé à Holstein Québec de modifier le règlement afin de permettre d'exposer dans la classe progéniture de mère un duo mère-fille, et non seulement les filles d'un individu lors des expositions agricoles au Québec.

Acceptée majoritairement à l'AGA de Holstein Québec

AEAQ
4 mars 2025 / résolution transmise à AEAQ

Expo-Printemps du Québec
6 mars 2025 / résolution transmise à l'Expo-Printemps du Québec

Expositions agricoles du Québec
23 avril 2025 / résolution transmise à l'ensemble des expositions agricoles du Québec

Suivi auprès des conseillères à savoir si en application
Octobre 2026 **/** oui c'est appliqué partout au Québec depuis l'année passée

RÉSOLUTION N^{O} 12 — INSCRIPTION DES INFORMATIONS DE VÊLAGES DANS LES CATALOGUES DE JUGEMENT

Présentée par Holstein Québec

Considérant que les juges se basent sur les dates et le nombre de vêlages durant un jugement afin de les aider à départager certains sujets;

Considérant que l'information se doit d'être exacte et transparente pour être équitable envers tous les animaux de la classe.

Sur une proposition dûment faite, appuyée et résolue, il est demandé à Holstein Québec de faire les représentations nécessaires auprès des expositions agricoles du Québec, et de Holstein Canada afin d'inscrire les dates et le nombre de vêlages dans les catalogues de jugement.

Acceptée unanimement à l'AGA de Holstein Québec

Holstein Canada
Avril 2025 / Acceptée majoritairement à l'AGA de Holstein Canada
La résolution a été transmise au comité Expo. Cette information est disponible dans AssistExpo.

AEAQ
4 mars 2025 / résolution transmise à AEAQ

Holstein Québec

Expo-Printemps du Québec
Les dates de vêlages ont été ajoutées au catalogue de jugement pour l'édition 2025

Expositions agricoles du Québec
23 avril 2025 / résolution transmise à l'ensemble des expositions agricoles du Québec

Suivi auprès des conseillères à savoir si en application
Octobre 2025 **/** oui c'est appliqué partout au Québec. La procédure est envoyée aux responsables d'expositions au début de la saison.

RÉSOLUTION N^{O} 13 — PANTALON NOIR- Terminé

Présentée par Holstein Québec

Considérant que l'on souhaite avoir une uniformité au niveau du code vestimentaire à travers les expositions;

Considérant que les pantalons noirs demeurent propres jusqu'à la fin de la journée du jugement;

Considérant que le pantalon noir est facile d'entretien;

Considérant qu'il est plus facile de se procurer un pantalon voir versus un pantalon blanc.

Sur une proposition dûment faite, appuyée et résolue, il est demandé à Holstein Québec de faire les recommandations nécessaires auprès des expositions agricoles du Québec afin que le port du pantalon noir lors des jugements soit imposé.

Acceptée majoritairement à l'AGA de Holstein Québec

AEAQ
4 mars 2025 / résolution transmise à AEAQ

Expo-Printemps du Québec
L'Expo-printemps du Québec a mis en place l'obligation du pantalon noir pour l'édition 2025

Comité provincial des règles et règlements
Le comité a modifié ses règlements afin d'obliger les pantalons noirs dans les expositions agricoles du Québec. La modification a été transmises à l'ensemble des expositions

HolsteinQuébec

RÉSOLUTION N^{O} 14 — SURCHARGE MAMMAIRE- Terminé

Présentée par le Club Holstein Témiscamingue

Considérant la présence trop élevée de vache présentant une surcharge mammaire dans les jugements d'animaux en général;

Considérant l'image négative que projette la surcharge mammaire auprès du grand public;

Considérant que les règles de bien-être animal vont à l'encontre de cette pratique.

Sur une proposition dûment faite, appuyée et résolue, il est demandé à Holstein Québec de faire les représentations nécessaires auprès du comité des règles et des règlements provinciaux, du comité Expo-Juges, de l'Association des expositions agricoles du Québec (AEAQ) et de Holstein Canada, afin qu'ils travaillent à la résolution du problème de surcharge mammaire dans les expositions agricoles.

Acceptée unanimement à l'AGA de Holstein Québec

Holstein Canada
Avril 2025 / Rejetée à l'AGA de Holstein Canada
Une discussion a eu lieu lors de la conférence nationale des juges en 2026 afin de sensibiliser les juges.

AEAQ
4 mars 2025 / résolution transmise à AEAQ

Comité provincial des règles et règlements et comité Expo-juges
4 mars 2025 / résolution transmise au comité provincial des règles et règlements et au comité Expo-juges
Des discussions ont lieu en continue afin de sensibiliser les juges à cette problématique. On remarque une amélioration sur les terrains d'expositions.

HolsteinQuébec

RÉSOLUTION N^{O} 15 — AJOUT D'UNE ABRÉVIATION POUR IDENTIFIER RAPIDEMENT LES PRODUCTIONS SUPÉRIEURES

Présentée par le Club Holstein de Saint-Jean

Considérant que l'ajout d'une abréviation permettrait de mettre en valeur rapidement les productions supérieures juste sous le nom de l'animal dans l'entête de la généalogie, et ce, au même titre que la classification;

Considérant que cette méthode est déjà utilisée dans d'autres races et que cela favorise une meilleure visibilité des performances;

Considérant que pour les taureaux des abréviations telles que 'ST, 'SP' et 'EXTRA' existent déjà et permettent d'identifier les taureaux que se démarquent positivement dans la race;

Considérant que cette indication faciliterait la comparaison rapide entre les individus et mettrait en évidence les productions supérieures.

Sur une proposition dûment faite, appuyée et résolue, il est demandé à Holstein Québec de faire les représentations nécessaires auprès de Holstein Canada, afin d'ajouter une abréviation dans l'entête des généalogies pour mettre rapidement en évidence les vaches ayant fait une ou des productions supérieures.

Acceptée unanimement à l'AGA de Holstein Québec

Holstein Canada
Avril 2025 / Acceptée à l'unanimité à l'AGA de Holstein Canada
Le comité des reconnaissances va étudier la résolution lorsque les autres changements en cours seront finalisés.
Relance pour suivi par courriel le 29 septembre 2026
Suivi à faire auprès de Holstein Canada si développement

RÉSOLUTION N^{O} 16 — CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ AU POSTE D'ADMINISTRATEUR AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION DE HOLSTEIN CANADA ET HOLSTEIN QUÉBEC- Terminé

Présentée par le Club Holstein Lévis-Bellechasse

Considérant que les membres des conseils d'administration sont appelés à prendre des décisions pour le bien des membres des associations des races;

Considérant que les membres des conseils d'administration sont la voix des membres de Holstein Canada et Holstein Québec pour différents enjeux;

Sur une proposition dûment faite, appuyée et résolue, il est demandé à Holstein Québec et à Holstein Canada de s'assurer que les membres de leur conseil d'administration soient détenteurs d'un quota laitier. Dans le cas contraire, qu'ils ne soient pas éligibles à siéger aux conseils d'administration présents et futurs.

Acceptée majoritairement à l'AGA de Holstein Québec

Holstein Canada
Avril 2025 / Rejetée à l'AGA de Holstein Canada

RÉSOLUTION N^{O} 17 — BILINGUISME À HOLSTEIN CANADA - Terminé

Présentée par le Club Holstein de Beauce

Considérant que Holstein Canada est une association bilingue;

Considérant que plus de 40% des membres de Holstein Canada ont pour langue première le français;

Considérant qu'il serait dans le meilleur intérêt pour l'Association nationale et l'ensemble de ses membres d'avoir les meilleurs représentants sur son conseil d'administration et ses divers comités, peu importe leur maîtrise d'une deuxième langue.

Sur une proposition dûment faite, appuyée et résolue, il est demandé à Holstein Québec de faire les représentations nécessaires auprès de Holstein Canada, afin que le bilinguisme ne devienne pas un enjeu pour les représentants qui ne maîtrisent pas une deuxième langue.

Acceptée unanimement à l'AGA de Holstein Québec

Holstein Canada
Avril 2025 / Acceptée à l'unanimité à l'AGA de Holstein Canada
Le bilinguisme est une priorité pour Holstein Canada. Cet élément a été ajouté dans les pratiques de recrutement du personnel et des administrateurs.
Les statuts ont été mis à jour en 2026 afin d'incorporer une notion sur le bilinguisme.